

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2023

VISANT À PROTÉGER LES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE - (N° 818)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE33

présenté par

Mme Genevard, M. Dive, M. Nury, Mme Blin, M. Cinieri, M. Bourgeaux, M. Jean-Pierre Vigier,
M. Rolland et Mme Duby-Muller

TITRE

Au titre de la proposition de loi, substituer au mot :

« logements »,

les mots :

« locaux à usage d'habitation ou à usage économique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement porté par le Groupe Les Républicains vise à clarifier le titre de la proposition de loi qui a pour objectif de protéger non seulement les logements mais également les locaux à usage économique.